

## 2 - METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

---

L'étude a débuté en Août 2006 et sera achevée en Janvier 2006.

### Méthodologie

Les termes de références de cette étude précisait que la démarche devait être effectuée en 3 étapes :

- i. phase de préparation et de recueil de données,
- ii. mission à l'Ile Maurice pour identification des sites et réunions de travail avec l'ensemble des opérateurs,
- iii. remise d'un rapport final après validation par le comité de pilotage d'un rapport intermédiaire.

Nous avons proposé d'en rajouter une quatrième pour favoriser la diffusion des résultats de l'étude :

- iv. organisation d'un workshop de restitution.

La mission d'identification a été effectuée par Jacques Trichereau, coordonnateur de l'étude, du 18/08/06 au 1/09/06. Elle a permis conformément aux termes de références :

- de rencontrer le maître d'ouvrage au cours de diverses réunions,
- d'organiser une première séance de travail avec le comité de pilotage,
- d'effectuer les reconnaissances terrestres, aériennes, maritimes et en plongée (cf carte page suivante)
- de rencontrer les professionnels de l'aquaculture, des chercheurs en aquaculture et halieutique, des pêcheurs lagunaires et enfin des professionnels de la filière des produits de la mer.

Le programme de cette mission est rappelé en annexe 1.

Le détail des plongées réalisées ainsi que leurs coordonnées sont indiqués en annexe 2.

### Résultats attendus

Cette méthodologie doit apporter des éléments de réflexions appropriés concernant notamment :

1. la protection de l'environnement littoral,
2. les meilleurs choix zootechniques,
3. les critères économiques en mesure d'assurer une viabilité à long terme des entreprises,
4. l'intégration de ce nouveau secteur dans le contexte règlementaire de l'Ile Maurice.

En pratique, l'étude proposera les modalités de développement d'un secteur aujourd'hui naissant, en recherchant :

- les couples espèces/sites les plus adaptés au contexte,
- les stratégies de développement en accord avec les besoins du secteur, notamment en ce qui concerne les contraintes de commercialisation,
- le type d'entreprises pionnières en mesure, d'une part d'adapter les techniques existantes aux contraintes locales et d'autre part, d'assurer un équilibre financier suffisant pour se développer à moyen terme à une échelle industrielle,

- les modalités administratives de mise en œuvre notamment en matière d'encadrement réglementaire, de contrôle et de formation.

### L'équipe en charge de l'étude

L'équipe de consultants devait être en mesure de couvrir tous les champs d'études requis:

- composante zootechnique,
- composante marketing,
- composante économique et sociale,
- composante juridique,
- composante environnementale.

IDEE s'est adjoint 2 consultants en mesure de renforcer les compétences internes. Ainsi l'équipe en charge de l'étude a été composée de la manière suivante :

- Coordination : Jacques Trichereau, expert senior en aquaculture
- Composantes techniques :
  - Aquaculture offshore + lagonaire : Benoît Husson, expert senior en aquaculture
  - Pisciculture : Jean Marc Cochet, expert en aquaculture continentale et marine
  - Conchyliculture : Jacques Trichereau,
- Economie : Virginie Portet, expert en économie aquacole,
- Juridique : Laetitia Janbon, consultante, expert senior en droit maritime,
- Environnement : Jacques Trichereau,
- Marketing : Marie Christine Monfort, consultante, expert senior en marketing de produits de la mer.

### Champ d'étude

Les termes de références indiquent que seule l'aquaculture marine et estuarienne de l'île Maurice, hors autres îles et îlots, est concernée.

La thématique industrielle est importante car elle oriente vers un mode de développement centré sur la mise en place d'entreprises autonomes, techniquement, commercialement et bien entendu financièrement. Dans ce contexte, les futures entreprises aquacoles devront disposer d'outils de gestion identiques à ceux qu'utilisent des entreprises du secteur agro-industriel, habituées aux standards internationaux.

L'encadrement de telles opérations est moins zootechnique que managérial. C'est à dire qu'il faudra rechercher des modalités de gestion fortement réactives dans des domaines connexes à l'aquaculture, notamment en ce qui concerne la gestion financière et la logistique.

Ce constat influence le déroulement de l'étude car elle devra tenir compte de tous ces paramètres, autres que strictement aquacoles, mais qui influencent largement les conditions de réussite d'une opération.

**En final, le maître d'ouvrage doit disposer d'un document de synthèse et d'orientations stratégiques, préalable à la réalisation d'un véritable schéma d'aménagement de l'aquaculture l'île Maurice.**

